Cœur de Nacre

Bulletin municipal

Janvier 2008

Jaques BENOIST
Gedimat
Matériaux – Bricolage
Carrelage –Sanitaires

Route de Caen
14470 COURSEULLES S/MER
Tél. : **02.31.36.10.10**
Internet : **www.benoist.fr**

Electricité – Chauffage
Alarme et Protection

Daniel BOULAY

Mail : **danielboulay@wanadoo.fr**
294 Grande Rue
14880 HERMANVILLE S/MER
Tél. : **02.31.97.28.01 / 06.07.30.12.47**
Fax : **02.31.96.74.87**

Bernard CLEMENT

PIZZA

Chemin du GOULET
14610 BASLY
Tél. : **06.07.06.37.12**

Déco d'hier et d'aujourd'hui
Emotion et raffinement pour un intérieur de charme
Vente d'articles de décoration intérieur en réunions à domicile
5 Impasse du Canada
14610 BASLY
Tél. : **06.31.27.21.14**
www.deco-hier-aujourdhui.fr

POSITIF NETTOYAGE
Spécialiste en vitrerie pour le particulier
Devis gratuit
Alain LÖHRER

1 Route de Thaon
14610 BASLY
Tél. / Fax : **02.31.73.72.21**
Tél. : **06.67.40.11.72**

Peinture – Revêtements (Sols & Murs)
Vitrerie - Ravalement
Démoussage toiture – Pose cloison)

Joël HOLLEY

12 Rue de Fontaine Henry
14610 BASLY
Tél.:/ Fax : **02.31.80.31.72**

Jouvence Image
Restauration numérique complexe
(images anciennes)
Echantillonnage et masterisation audio
(vinyls et cassettes)
Récupération de données numériques
(CD,DVD,Cartes mémoire, clés USB)
24 Rue du Canada
14610 BASLY
Tél. : **09.61.33.06.41**

MICHALCIK
Menuiserie ALU – PVC
Rénovation ou neuf
Atelier et exposition permanente
Internet :**www.michalcik.fr**
Z.I La Fossette Route de Caen
14440 DOUVRES LA DELIVRANDE
Tél. : **02.31.36.21.21**
Fax : **02.31.36.21.26**

MOT DU MAIRE

Après trois mandats donc 19 ans à la tête de l'Equipe Municipale, que je n'ai pas vu passer et dont je garderai un bon souvenir, le temps et venu pour moi de prendre une vraie retraite. Les 9 et 16 mars, les Basliennes et les Baliens auront à faire le choix de l'équipe qui prendra la relève. Il est donc temps de remercier toutes les actrices et acteurs de la vie de notre village :

Les trois Maires Adjoints :

Monsieur Denis PENVERN, qui, ingénieur, a naturellement à charge tous les problèmes de voirie, réseaux d'eaux et d'assainissement entretien, mais aussi investissement depuis plusieurs mandats, ainsi que les caractéristiques des espaces publics des lotissements réalisés et en cours.

Monsieur Pierre PESNELLE, Président du club des aînés, porte drapeau ancien combattant, qui professionnel, veille particulièrement à l'entretien des bâtiments, mais aussi souvent avec le suivant, celui de l'entretien de la voirie ; Monsieur PESNELLE met en œuvre avec le CCAS les colis des anciens, le repas des mêmes et quand il le faut la préparation de la salle le « Temps de Vivre », avec ses collègues.

Monsieur Emile PORET qui suit particulièrement l'entretien de la Commune, sa propreté, son fleurissement.
Messieurs PESNELLE et PORET organisent l'action des employés communaux : Messieurs HEBERT et ROUILLARD qui avec conscience assurent tous les travaux.

Avec Mesdames Roseline RICHARD (qui gère le tennis municipal), Isabelle BERCERON, Emile PORET, dans le cadre de la Commission Sports et Loisirs, ils préparent le Noël des enfants et autres manifestations.

M. Michel LEGRAND délégué du syndicat d'électrification et du syndicat d'assainissement, qui a pris la difficile tâche de rassembler les textes et images pour le bulletin municipal mais, est aussi notre chef de régie musicale.

Madame Marie BOURGET, Monsieur Patrick BERGHMAN, Monsieur Jean-François LEBOUCHER, M. Daniel VAUVERT qui très pris par leur activité professionnelle participent utilement aux décisions du Conseil Municipal et ne manque jamais le coup de mains lorsqu'ils sont disponibles. Le Syndicat scolaire, important, occupe pour BASLY madame Isabelle BERCERON, M. Patrick BERGHMAN, M. Emile PORET pour la bonne marche des écoles, autour des enseignantes qui ont la primordiale charge de former nos enfants, à notre langue, à son écrit, aux mathématiques et à la vie sociale.

Je remercierai également les membres nommés du CCAS : Mme Louise GERVAIS, Messieurs Yves LACOUR, James LAPORTE et Claude FAISANT pour leur participation à la gestion du CCASS.

Bien sur, comme pour tout résumé, cette énumération des tâches et fonctions est incomplète, pour ne pas être trop longue.

Elle a déjà vu passer quatre maires et ce n'est pas fini pour elle : Madame Christine POSMYOUCK qui assure le secrétariat, la comptabilité avec rigueur et sans erreurs, la réception du public. Par ses connaissances administratives, comptables elle est, secrétaire de mairie, le maillon indispensable sur lequel repose le fonctionnement de la commune sur lequel « se repose » le Maire et les élus. Sans une confiance absolue en ses compétences, sa capacité d'accueil et sa discrétion, je n'aurai pas été volontaire pour assurer la fonction de Maire. Qu'elle soit remerciée par nous Tous. Elle est maintenant assistée par Madame BEAULIEU qui fait preuve des mêmes qualités.

Et puis il y les bénévoles qui assurent la marche de la Bibliothèque importante et très fréquentée par les enfants et les adultes Mesdames Jeannine LEBLATIER, puis Bérengère CHRETIEN, Marie-Pierre VALLERIE et Mireille CHEDEVILLE. Ce sont aussi elles qui préparent les livres offerts aux enfants pour Noël. Ces dames assurent à la satisfaction de toutes et tous, le fonctionnement de ces prêts de livre, parmi 4 500 titres, pour 150 adhérents, avec gentillesse et efficacité. Nous leur devons aussi un grand merci. Elles auront prochainement une bibliothèque agrandie et rénovée.

Le fonctionnement et l'entretien des écoles sont assurés par le syndicat scolaire, SIVOS quatorze personnes s'y activent à des horaires divers. Je ne citerai que les dames qui œuvrent à BASLY : Madame Isabelle ROUILLARD, responsable de la cantine, mais qui assure également l'entretien de la Mairie, de la bibliothèque, de la salle du temps de vivre, et à l'école Mesdames Régine HEBERT, Pascale QUESNEL, Sonia SANSON, Marie-France DROUAIRE ; qu'elles soient remerciées pour le sérieux avec lequel elles s'occupent de nos enfants, comme l'ensemble du personnel « abc », ainsi que les collègues élus des quatre communes qui gèrent ce Syndicat intercommunal, sans oublier le secrétariat Madame MOREL, partie en retraite et maintenant Madame TESSONT d'une grande conscience professionnelle.

Des associations animées par des bénévoles occupent nos enfants et nos jeunes le MOTOCLUB pour la moto. L'USTFVM et l'AS BASLY pour le foot, l'association des parents d'élèves du RPI pour les activités périscolaires, sans oublier, l'association des Anciens « Le temps de Vivre » à laquelle je vais maintenant pouvoir adhérer ! Cela prend beaucoup de temps et mérite également nos remerciements. *Ces associations ont toujours besoin de têtes et de bras.*

Pour la nouvelle année qui continuera la marche inexorable du temps avec l'équipe municipale au sens large, je souhaite à chacune et à chacun, ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux, aux nouvelles Basliennes et Basliens BIENVENUE A BASLY ; aux entreprises Basliennes de se bien porter, auxquelles vous pouvez accorder votre confiance sans oublier notre boulanger-Pâtissier, commerce devenu rare dans nos communes rurales.

Un peu long pour ma dernière expression dans le bulletin Municipal, je tiens cependant à souhaiter de tout cœur :
Bon vent à vous toutes et tous
Bon vent à la future équipe que vous choisirez La tâche ne lui manquera pas !
Bon vent au SIVOS
Bon vent à « Cœur de Nacre »

Bonne Année.

Le maire,
F. OUDIN

A LIRE AVEC ATTENTION – A LIRE AVEC ATTENTION – A LIRE AVEC ATTENTION

SECURITE DES PIETONS SUR LES TROTTOIRS

A NOUVEAU

Un jeune garçon obligé de contourner un obstacle sur un trottoir, donc de descendre sur la rue, a été happé par un camion et tué dans une commune du Calvados Que penseriez-vous s'il s'agissait de votre enfant ?

Pourtant à Basly, malgré les avertissements que je dépose sous les essuie-glaces ou que j'adresse verbalement devant l'école en particulier, des automobilistes irresponsables continuent à arrêter leur véhicule sur les trottoirs. La commune n'a pas les moyens financiers de mettre en place des obstacles contre les récalcitrants comme cela se fait en ville à grands frais supportés par tous !

En conséquence dernier avertissement tiré du Code dela Route (Art. R417- 10 paragraphe 1°, IV et V passible d'une amende forfaitaire et de la mise en fourrière de votre véhicule) :

Aménagement de nouvelles places de stationnement

- Route de Caen 8 places aménagées côté Mutrelles

Prochainement

- Route de Fontaine-Henry 5 places matérialisées le long de la clôture de l'école, en particulier pour déposer des enfants et les reprendre.
- Route de Courseulles, places sur le trottoir (STATIONNEMENT INTERDIT HORS CASES°) °

La gendarmerie verbalisera les contrevenants, à commencer par le voisinage de l'école puis les routes de Caen, Courseulles, Douvres et Thaon (CD 79 et 83), effectuera des contrôles par radar aux entrées du bourg.

PROPRETE

RAPPEL aux possesseurs de chiens :

* ramasser ce que leurs animaux laissent sur les trottoirs

*Les tenir en laisse et muselés s'ils sont considérés comme chiens dangereux

F. OUDIN

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK
Téléphone Télécopie : *02 31 80 07 25*
Adresse e-Mail : mairie.basly@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert :
Mardi, mercredi et samedi de
9 h 00 à 12 h 00

M. le Maire et MM. Les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

BIBLIOTHEQUE

(ouverte à tous)
Ecole Primaire

Mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

CANTINE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82
Ou SIVOS : 02 31 80 54 25

GARDERIE

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente)
De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 30

ENCOMBRANTS

Mercredi 02 avril 2008 / mercredi 01 octobre 2008

ETAT CIVIL

Naissances :

CYRILLE Thomas, le 13 novembre 2007
DELAVILLE Barbara, le 03 septembre 2007
GIRARD Lucile, le 05 décembre 2007
VELA Margot, le 26 juillet 2007

Mariage :

CHRETIEN Natacha **et ANNE** Rémi , le 04 août 2007

Décés :

FARIDE Louis, le 09 juillet 2007
Nous sommes de tout cœur avec la famille du défunt.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le mardi avec les sacs jaunes
Collecte assurée les jours fériés

COLLECTE DES DECHETS VERTS :

Tous les mercredis
Du 19 mars au 10 décembre 2008
Collecte assurée les jours fériés

OUVERTURE DE LA DECHETERIE

Lundi 09 h 00/12 h 00 - 14 h 00/18 h00
Mercredi 14 h /18 h
Vendredi 14 h 00/18 h 00
Samedi 09 h /12 h – 13 h /18 h

LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS EN 2008

LES MODIFICATIONS vous ont été détaillées dans le Bulletin de Cœur de Nacre qui vous a été distribué début janvier 2008. Le service en collecte a été réduit, mais les horaires d'ouverture des déchèteries augmentés.

Résumons :

-collecte des **déchets résiduels** : le **MARDI MATIN TOT**

- Collecte des **sacs jaunes** de tri sélectif : le **Mardi Matin Tôt**

Y compris les jours fériés.

- Collecte des **déchets verts** en porte à porte, **le Mercredi du 15 mars au 15 décembre**. (Ne pas dépasser 500 litres par foyer et par semaine).

- Collecte des **encombrants** en porte à porte : pas plus de 2 m3 par ramassage.

Déchèterie de Saint Aubin :

Lundi 9 h 00 / 12 h 00 – 14 h 00 / 18 h 00
Mercredi 14 h 00 / 18 h 00
Vendredi 14 h 00 / 18 h 00
Samedi 9 h 00 / 12h00 – 13 h 00 / 18 h 00

Déchèterie de LUC SUR MER : uniquement pour les produits amiantés
(plaques amiante ciment – ardoise amiante)

Déchet d'équipements électriques et électroniques : les entreprises qui vous livrent du matériel neuf sont obligées de reprendre l'appareil que vous remplacez.
Les vieux appareils peuvent être portés à la déchèterie de SAINT AUBIN.

Pour le détail, relisez les pages du Bulletin de « Cœur de Nacre »

Le Maire,
F. OUDIN

Poubelle habituelle

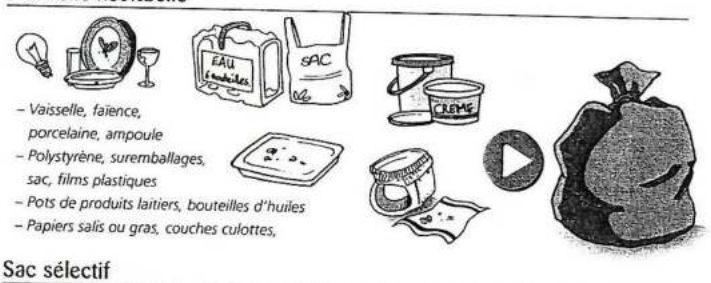

- *Vaisselle, faïence, porcelaine, ampoule*
- *Polystyrène, suremballages, sac, films plastiques*
- *Pots de produits laitiers, bouteilles d'huiles*
- *Papiers salis ou gras, couches culottes,*

Sac sélectif

- *Carton*
- *Bouteilles plastiques*
- *Briques alimentaires*
- *Boîtes métalliques*
- *Journaux, magazines, prospectus*

Merci de bien nouer les sacs,
Ecraser les bouteilles , bouchons revissés, cela prend moins de place.

Conteneur Verre

- *Bouteilles*
- *pots*
- *Bocaux*

Remporter les emballages qui vous ont servi à apporter les verres (cartons, plastiques etc..)

APPELS D'URGENCES

S.A.M.U. : 15	**SAPEURS-POMPIERS : 18** Portable : **112**
C.H.U. : 02.31.06.31.06	**C.H.R. : 02.31.27.27.27**
Allo Enfance Maltraitée : 119 ou **0.800.05.41.41**	**Centre ANTI-POISON ROUEN : 02.35.88.44.00** **RENNES : 02.99.59.22.22**
GENDARMERIE : 17 Douvres : **02.31.37.29.63** Horaire : 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00	**EDF GDF** (n° AZUR) : **08.10.32.65.70** Dépannage Gaz : **02.31.37.20.97** Dépannage électricité : **02.31.37.20.98**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bureau de POSTE Thaon : **02.31.80.00.19**	**AIRE** Lion-sur-mer : **02.31.97.54.82**	**METEO France** Carpiquet : **08.36.68.02.14**
TRESOR PUBLIC Courseulles-sur-Mer : **02.31.37.46.32**	**PRESBYTERE** Douvres-la-Délivrande : **02.31.97.54.82**	**DECHETERIE** Saint-Aubin-sur-Mer : **02.31.97.43.32**

Déchèterie : **Lundi** : 9h00 / 12h00 - 14h00 /18h00 **Vendredi:** 14h00 / 18h00
Mercredi : 14h00 / 18h00 **Samedi** : 9h00 / 12h00 - 13h00 / 18h00

DENTISTES

Courseulles-sur-Mer

Duncombe	02.31.37.43.80
Le louedec	02.31.37.99.50
Troisemaine	02.31.37.99.50

Douvres-la-Délivrande

Bessac	02.31.37.93.82
Patriarche	02.31.37.50.55
Turgot-Bottereau	02.31.37.34.38

Mathieu

Delmotte	02.31.44.34.00

Thaon

Villedieu	02.31.80.31.30

DERMATOLOGUE

Douvres-la-Délivrande

Dechauffour	02.31.37.94.12

GYNECOLOGUE

Douvres-la-Délivrande

Rivière	02.31.37.21.59

INFIRMIERS

Courseulles-sur-Mer

Berthaud	02.31.37.93.38
Brossillon	02.31.37.48.88
Blaizot	02.31.37.90.99
Deysine	
02.31.37.48.88	
Higonenq	02.31.37.48.88
Le Boucher	02.31.37.93.38
Lesueur	02.31.37.77.12

INFIRMIERS (suite)

Douvres-la-Délivrande

Boisnard	02.31.37.14.00
Dechauffour	02.31.37.31.62
Hauschalter	02.31.37.25.87
Legrix	02.31.37.14.00
Matelot-Saliou	02.31.37.31.62
Richier	02.31.37.14.00

Mathieu

Berceron	02.31.44.16.32
De Barros	02.31.44.16.32

Thaon

Pelletier	02.31.80.35.32

KINESITHERAPEUTES

Courseulles-sur-Mer

Demercastel	02.31.37.44.29
Guinhut	02.31.37.80.27
Lamarre	02.31.37.80.27
Noël	02.31.37.80.27
Rougereau	02.31.37.80.27

Douvres-la-Délivrande

Chereul	02.31.37.33.50
Duval	02.31.37.29.92
Lepage-Dufour	02.31.37.96.71
Maymaud	02.31.37.29.92
Pardillos	02.31.37.29.92

Mathieu

Pimont	02.31.95.86.70

Thaon

Delmaire	02.31.80.09.20

MEDECINS

Courseulles-sur-Mer

Geslain	02.31.37.45.24
Grenier	02.31.37.45.14
L'honneur	02.31.37.45.14
Lair	02.31.37.45.14
Marmontel	02.31.37.45.24
Tanné	02.31.37.45.14

Douvres-la-Délivrande

Delforge	02.31.37.30.62
Dupuy	02.31.37.30.62
Gautier	02.31.37.78.11
Lebailly	02.31.37.30.62
Lemerre	02.31.37.30.62
Malhère	02.31.37.30.62
Mantoulet	02.31.37.57.57

Mathieu

Gillot	02.31.47.17.76
Granger	02.31.95.29.09

Thaon

Jullich	02.31.80.02.22
Maillol	02.31.80.28.52

PHARMACIES

Courseulles-sur-Mer

Gazengel	02.31.37.48.17
Marette	02.31.37.45.10

Douvres-la-Délivrande

Rouault –Muller	02.31.37.21.76
Tailpied-Hardy	02.31.37.29.60

Mathieu

Perichon-Galbrun	02.31.44.17.79

Thaon

Saussereau	02.31.80.01.88

Ordures ménagères

- Collecte des ordures ménagères résiduelles : **mardi matin.**
- Collecte des sacs jaunes (bouteilles plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, journaux / magazines, prospectus sans film plastique et cartons) : **mardi matin.**
- Collecte des déchets verts : **mercredi matin** du 19 mars au 10 décembre
  Les sacs ou les bacs doivent être sortis la veille au soir à partir de 19h.
- Les encombrants : mercredi 02 avril 2008 / mercredi 01 octobre 2008

La collecte sera assurée les jours fériés.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

A la maison, un réflexe en plus, c'est un risque en moins !

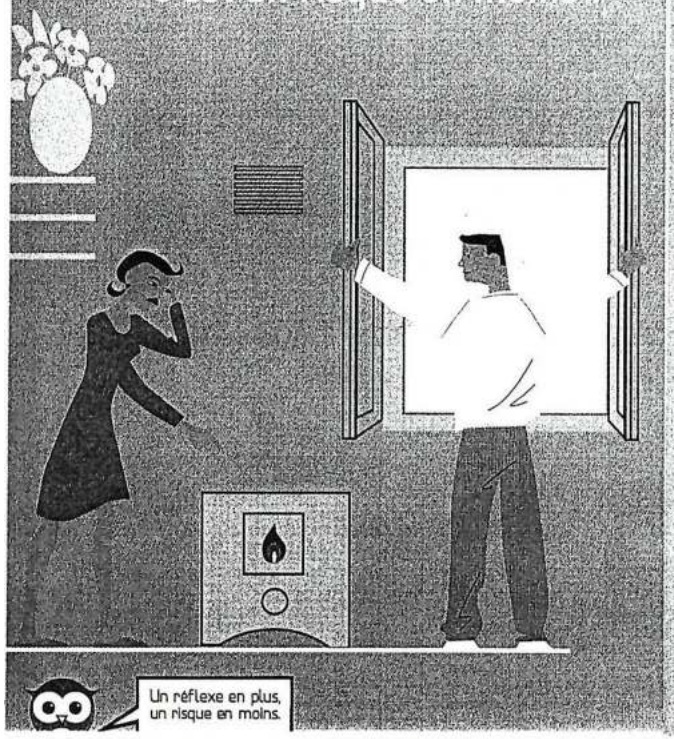

Pourquoi est-ce dangereux ?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel

[illegible]

[illegible] **peut s'avérer mortel en moins d'une heure.**

Il provoque 2 types d'intoxication :

- **L'intoxication [illegible]**
- **L'intoxication [illegible]**

Ces intoxications peuvent laisser des séquelles [illegible]

Quelles sont les causes du danger ?

Une mauvaise combustion et une mauvaise aération

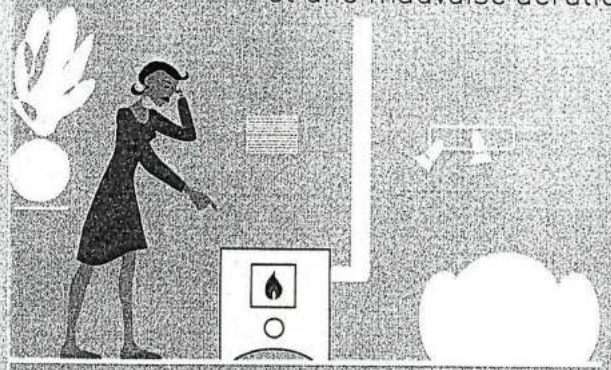

1 Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus

Si vos appareils ne sont pas correctement entretenus, les combustibles y brûleront mal, ce qui risque de provoquer une émission de monoxyde de carbone.

2 Une mauvaise aération du logement

Une flamme a besoin d'air pour brûler. Si l'air de votre logement n'est pas suffisamment renouvelé, la combustion au sein de vos appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone.

3 Les fumées mal évacuées

Un conduit d'évacuation bouché ou obstrué ne permet pas aux gaz issus de la combustion de s'évacuer.

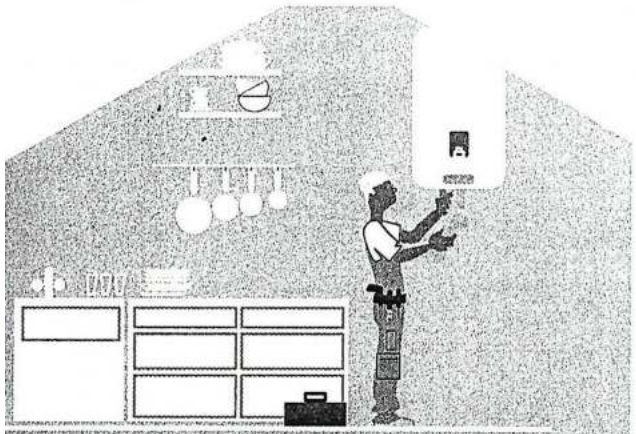

Comment éviter les intoxications

Avec de la vigilance et des gestes simples

1. **Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel :**
   - chaudières,
   - chauffe-eau et chauffe-bains,
   - cheminées, inserts et poêles,
   - conduits d'aération.
2. **Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.**
3. **Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.**

Que faire si vous soupçonnez une intoxication

Aérez, évacuez et appelez les secours

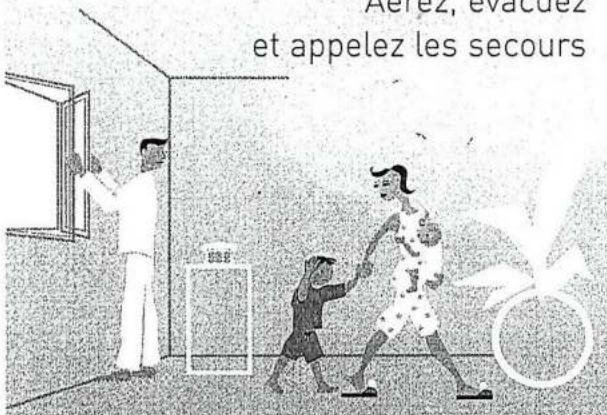

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone...

En cas de suspicion :

1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. Arrêtez vos appareils à combustion si possible.
3. Evacuez les locaux et bâtiments.
4. Appelez les secours :
   - Numéro unique d'urgence européen **(112)**
   - Les Sapeurs Pompiers **(18)**
   - ou le SAMU **(15)**.
5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- Le centre anti-poison relevant de votre région.
- Un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...).
- La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales de votre département.
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé de votre mairie.

Consultez les sites www.sante.gouv.fr
www.logement.gouv.fr*

***Dossier :** "Prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone"

En partenariat avec :

Commission de la Sécurité des Consommateurs

CNPP

CEPR

Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France

Institut de Veille Sanitaire

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Ministère de la Santé

l'Assurance Maladie

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé
inpes

Réf. 260-06340-DE - RC Nanterre B 330 742 784 - Illustrations : Jo - GARRETT

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2008**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Votre réponse est très importante.
En effet, pour que les **résultats du recensement soient de qualité**, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.
Grâce à vos réponses, l'Insee calcule le nombre d'habitants de la commune et fournit **des statistiques précises sur vos logements et les principales caractéristiques** des habitants de la commune (âge, situation matrimoniale, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens...). Celles-ci permettent ensuite à vos élus de **mieux adapter les infrastructures (hôpitaux, maisons de retraite, écoles...) à vos besoins.**

Toutes vos réponses sont absolument confidentielles.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire F.OUDIN

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2004A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de **2004 à 2008**.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 21

RECENSEMENT DE LA POPULATION

COMMISSION DES AFFAIRES TECHNIQUES DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS ROUTE DE THAON

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, des travaux d'alimentation électrique des lotissements les MUTRELLES ET LE HOTTOT seront réalisés début de l'année 2008. Des câbles électriques seront posés route de THAON à partir de la Mairie. Profitant de cette opportunité, le Conseil Municipal a adopté le projet d'effacement coordonné des réseaux aériens situés dans cette rue.

L'étude établie par le SDEC fait apparaître un coût d'opération estimé à 84 219 € TTC (électricité : 39 586 €, éclairage public : 22 267 €, télécommunication : 19 115 €, frais de gestion : 3 251 €). La participation de la commune étant de 39 375 € (électricité 14 894 €, éclairage public 13 692 €, télécommunications 10 789 €).

Dès que la commission départementale de l'intégration des ouvrages dans l'environnement se sera prononcée favorablement pour ce projet, les travaux pourront commencés, vraisemblablement début 2008, comme ceux d'alimentation électrique des lotissements.

ELARGISSEMENT DU TROTTOIR ROUTE DE FONTAINE-HENRY

L'entreprise PAIX DE CŒUR de Villons les Buissons a été chargée de réaliser l'élargissement du trottoir au droit de l'Ecole Maternelle, route de Fontaine-Henry. La haie a été supprimée et le talutage repris.

Prochainement le stationnement à cheval sur le trottoir sera autorisé afin d'augmenter l'offre de places pour les parents d'élèves venant déposer leurs enfants à l'école maternelle.

BIBLIOTHEQUE

Les travaux de mise en sécurité (réseau électrique) et de réhabilitation de l'ancienne classe primaire sont terminés. Le réaménagement de la bibliothèque va donc pouvoir se faire.

ENTRETIEN DES BATIMENTS PREFABRIQUES

La peinture des bâtiments préfabriqués soumise aux intempéries Se dégrade. Les deux agents municipaux sont occupés à la remise en état..

ALIMENTATION EN GAZ

Le SIGAZ a retenu PIRMAGAZ pour desservir la Commune de BASLY en gaz propane par réseau, sous la forme de délégation de service public. L'opérateur a désormais 4 ans pour réaliser les travaux de desserte.

PLACETTE FACE BOULANGERIE ROUTE DE SAINT AUBIN - EAUX PLUVIEALES

Les eaux pluviales de ruissellement qui proviennent de la rue Talbot, de la route de Saint Aubin sont reprises par deux canalisations principales avant d'être reprises par le conduit de la route de Saint-Aubin ; le surplus vient compléter la mare. Par fortes précipitations, on observe une rétention d'eau en surface et pour cause, la canalisation entre la bouche à grille devant la boulangerie et le regard de la route de Saint Aubin est à contre pente (ramenant plutôt les eaux vers la boulangerie). Les travaux nécessaires pour redonner une pente dans le bon sens sont très conséquents ; la mare peut encore jouer son rôle de bassin tampon. Par contre, il est envisagé de doubler la bouche à absorption totale de la rue Talbot pour améliorer l'efficacité de la canalisation rue Talbot route de Saint Aubin.

SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS PLOMB

Les branchements plomb devront être supprimés conformément à la loi sur l'eau avant 2013. Les riverains des rues du Bac du Port et Talbot (25 branchements) et la route de Saint Aubin (11 branchements) sont particulièrement intéressés par ces travaux pris en charge par le SIAEP des eaux de la Source de Thaon. Néanmoins, ces travaux seront accompagnés par le renouvellement de la canalisation Ø 60 mm par une canalisation PVC Ø 140 dans les rues du Bac du Port et Talbot (longueur 700 m). Coût total des travaux y compris les branchements (pris en charge par le SIAEP) → 173 420 € TTC.

Le Maire Adjoint,

Denis PENVERN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT de la REGION de THAON

Comme chaque année, il revient à la collectivité d'établir le rapport annuel sur le prix et la qualité du service rendu à l'usager (pour 2006 en cette fin d'année 2007).

On en retire les principaux éléments marquants ci-après :

Organisation

Le syndicat regroupe 4 communes dont 3 depuis son origine (Basly, Fontaine-Henry et Thaon) et 1 commune en plus depuis 2005 (Bény sur mer).

Collecte des eaux usées

Le réseau comporte 19 km de collecteur et 14 postes de refoulement. Le réseau de Bény mesure 4 km avec 1 poste de refoulement pour une population représentant 136 habitations.

Il collecte au total les eaux usées de 1019 habitations ou immeubles.

Epuration – élimination de la pollution

Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration (située à Basly) dimensionnée pour traiter les eaux usées d'une population équivalente à 5000 équivalents-habitants.

La qualité d'élimination de la pollution est excellente et se fait dans les proportions suivantes :

- Matières organiques 99%
- Matières en suspension 97,8%
- Azote 96,5 %

Exploitation

La société Lyonnaise des Eaux a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service, par contrat d'affermage jusqu'au 31 décembre 2010.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Prix

Le prix du service est proportionnel au m3 d'eau potable consommé. Un abonné domestique consommant 120 m3 payera pour l'assainissement 225,75 € en 2007 (sur la base du tarif au 1er janvier 2007 toutes taxes comprises) soit en moyenne 1,88 € / m3 (1,857 € /m3 au 1er janvier 2006) soit une variation de + 1,32 % sur un an.

Sur ce montant, 54 % reviennent à l'exploitant, 40,5% au syndicat et les taxes s'élèvent à 5,5%.

Travaux de réhabilitation des canalisations-3è tranche

La demande de subvention pour des travaux de réhabilitation des canalisations d'eaux usées a été actualisée pour prendre en compte d'autres travaux sur Basly et Bény /mer. L'estimation des travaux de la 3è tranche s'élève désormais à 621920 € TTC.

A Basly sont concernées les rues du Temple, de Fontaine-Henry, du Stade, des Sorbiers, du Bac du Port et Talbot. La conduite principale de refoulement d'une longueur de 1320 ml entre Thaon et la station d'épuration sera également reprise. Le système d'oxygénation de la canalisation de refoulement à Bény/mer et Basly fait également partie de cette tranche de travaux.

Le Maire-Adjoint, Président du S.I.A.R.T.

Denis PENVERN

SIAEP DES EAUX DE LA SOURCE DE THAON

En cette fin d'année 2007, le syndicat est à même d'établir le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année antérieure (2006) et aussi faire quelques comparaisons.

Le s principaux indicateurs sont les suivants :

PRODUCTIONS ET PROVENANCE DE L'EAU

2 ressources

- Des ressources propres au syndicat – Le Prélèvement d'ANGUERNY< (forage au pied du château d'eau) a fourni 49 483 m3 d'eau traitée
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 571 197 m 3 fourni par la ville de CAEN (à titre gratuit).

QUALITE

L'eau distribuée est d'excellente qualité : taux de conformité des analyses de l'eau distribuée, analyses bactériologiques et physico-chimiques 100%

DESSERTE

Le service d'eau potable du syndicat d la source de THAON regroupe les Communes de Amblie, Anguerny, Anisy, Basly, Bény sur mer, Colomby sur Thaon, Fontaine-Henry, Lantheuil, le Fresne Camilly, Mathieu, Périers sur le Dan, Thaon et villons les Buissons.
Il distribue l'eau à 3789 abonnés (+ 0.16 % par rapport à 2005) soit 9 471 habitants.

EXPLOITATION

La société SAUR France à la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la propriété des ouvrages et la maîtrise des investissements.

Le contrat d'exploitation avec la SAUR FRANCE a été reconduit le 1er juillet dernier pour une durée de 12 ans, avec une baisse de – 18 % pour un usager consommant 120 m3, pour la part délégataire.

DISTRIBUTION (longueur de réseau 134 kms)

En 2006 les abonnés domestiques ont consommé 386 144 m3 (112 litres par habitant par jour) et les abonnés industriels 60 551 m3 soit 446 695 m3 au total (en baisse de 1.08 % par rapport à 2005). Compte tenu des fuites et des besoins en eau et service (purges, poteaux incendie, lavages des réservoirs,...) le rendement du réseau était de 78.5 % en 2006 – 80.6% en 2005.

PRIX

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m3 consommé.

Un abonné domestique consommant 120 m3 aura payé 130.98 € en 2007 (base tarif 1er janvier 2007) plus la contre valeur pollution 64.04 €, soit au total 195.02 € TTC et donc 1.625€/m3 en 2007 (1.607 €/m3 en 2006), + 1.12% par rapport à 2006. Sur ce montant 33.5% reviennent à l'exploitant SAUR pour l'entretien et le fonctionnement, 28.3% au SIAEP pour les investissements, 31% à l'agence de l'eau (ETAT), 1.85% au syndicat de production (SYMPERC) et les taxes s'élèvent à 5.35%.

Le Maire Adjoint

Denis PENVERN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du CALVADOS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Service Santé-Environnement

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Caen, le 17 décembre 2007

COPIE TRANSMISE POUR INFORMATION

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

COMMUNE DE CAEN

MONSIEUR LE PRESIDENT
SAEP DE LA SOURCE DE THAON
Mairie

14610 FONTAINE HENRY

Prélèvement du :	jeudi 22 novembre 2007 à 10h50	Prélevé par :	THIERRY BOUCHE (LABORATOIRE)
Numéro DDASS du prélèvement	00106883		
Installation	Station de traitement production BASSIN DE LA MUE	Type visite :	P1 AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION
Localisation exacte	SORTIE RESERVOIR DE ST CONTEST	Type d'eau :	EAU TRAITEE
Commune	SAINT CONTEST		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.	0 qualit.				
Odeur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	0 qualit.				
Saveur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	0 qualit.				
Température de l'eau	11,7 °C				25,00
pH	7,10 unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	0,18 mg/lCl2				
Chlore total	0,20 mg/lCl2				

Analyse laboratoire effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL FRANK DUNCOMBE, SAINT-CONTEST Référence laboratoire : E.2007.11664-3

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	13 n/ml				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/ml				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100ml				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100ml				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100ml		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100ml		0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,20 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Titre alcalimétrique	0 °F				
Titre alcalimétrique complet	28,9 °F				
Titre hydrotimétrique	41,3 °F				
MINERALISATION					
Chlorures	57,5 mg/l				250,00
Conductivité à 25°C	862 µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	46,1 mg/l				250,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/l				0,10
Nitrates (en NO3)	45,6 mg/l		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/l		0,10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,95 mg/l C				2,00
PESTICIDES TRICETONES					
Sulcotrione	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES					
Haloxyfop éthoxyéthyl	<0,05 µg/l		0,10		
Mécoprop	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES CARBAMATES					
Aldicarbe	<0,05 µg/l		0,10		
Carbendazime	<0,05 µg/l		0,10		
Méthomyl	<0,05 µg/l		0,10		
Prosulfocarbe	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES					
Oxydéméton méthyl	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES TRIAZINES					
Amétbryne	<0,05 µg/l		0,10		
Atrazine	<0,02 µg/l		0,10		
Cyanazine	<0,02 µg/l		0,10		
Desmétryne	<0,02 µg/l		0,10		
Métamitrone	<0,05 µg/l		0,10		
Métribuzine	<0,05 µg/l		0,10		
Prométhrine	<0,05 µg/l		0,10		
Prométon	<0,05 µg/l		0,10		

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
PESTICIDES TRIAZINES					
Propazine	<0,05 µg/l		0,10		
Secbuméton	<0,02 µg/l		0,10		
Simazine	<0,02 µg/l		0,10		
Terbuméton	<0,03 µg/l		0,10		
Terbuthylazin	<0,02 µg/l		0,10		
Terbutryne	<0,05 µg/l		0,10		
METABOLITES DES TRIAZINES					
Atrazine-2-hydroxy	<0,05 µg/l		0,10		
Atrazine-déisopropyl	<0,02 µg/l		0,10		
Atrazine déséthyl	0,06 µg/l		0,10		
Terbumeton-désethyl	<0,05 µg/l		0,10		
Terbuthylazin déséthyl	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
Acétochlore	<0,05 µg/l		0,10		
Alachlore	<0,05 µg/l		0,10		
Métazachlore	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES					
Chlortoluron	<0,02 µg/l		0,10		
Diflubenzuron	<0,03 µg/l		0,10		
Diuron	<0,02 µg/l		0,10		
Iodosulfuron-methyl-sodium	<0,05 µg/l		0,10		
Isoproturon	<0,02 µg/l		0,10		
Linuron	<0,05 µg/l		0,10		
Métabenzthiazuron	<0,02 µg/l		0,10		
Métobromuron	<0,05 µg/l		0,10		
Métoxuron	<0,03 µg/l		0,10		
Monolinuron	<0,05 µg/l		0,10		
Néburon	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES SULFONYLUREES					
Metsulfuron méthyl	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS					
Dinitrocrésol	<0,05 µg/l		0,10		
Dinoseb	<0,05 µg/l		0,10		
Ioxynil	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES TRIAZOLES					
Cyproconazol	<0,05 µg/l		0,10		
Epoxyconazole	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES STROBILURINES					
Azoxystrobine	<0,05 µg/l		0,10		
Kresoxim-méthyle	<0,05 µg/l		0,10		
Pyraclostrobine	<0,05 µg/l		0,10		
Trifloxystrobine	<0,05 µg/l		0,10		
PESTICIDES DIVERS					
Chloridazone	<0,05 µg/l		0,10		
Fenpropidin	<0,05 µg/l		0,10		

Zone desservie

Cette unité de traitement production appartient à la collectivité COMMUNE DE CAEN et alimente aussi tout ou partie de la collectivité de :
SAEP DE LA SOURCE DE THAON

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00106883)

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie.

Le Technicien Sanitaire en Chef

Sylvie KERBOUL

LE CLUB DU TEMPS DE VIVRE

Adieu 2007, Vive 2008 !

Programme léger pour ce second semestre 2007 !

- Le 14 juin, nous avons organisé un **barbecue** en présence de M. Oudin, maire et une vente d'enveloppes surprises, toutes gagnantes, a eu lieu.

Hum ! les bonnes crevettes !

- Le 6 septembre, beaucoup d'adhérents du Club ont participé au voyage cantonal en direction d'**HONFLEUR** via les ponts de Tancarville et de Normandie.

- Le 17 octobre, avec l'Association des A.C. de Bény S/mer, nous nous sommes rendus dans la Manche au
  CABARET <u>« Les Artistes de St-Germain-Sur-Ay-Plage »</u>
  pour un déjeuner spectacle de trois heures, où nous avons pu admirer la chanteuse *Virginie Cartier* dans son répertoire et également des magiciens, des imitateurs, des plumes et des strass...

- Suite à la mini exposition du 30 septembre 2006, un recueil sur **« BASLY d'HIER et d'AUJOURD'HUI »** est en cours d'impression et vous sera proposé prochainement.

- Notre **Assemblée Générale** se tiendra le 24 janvier 2008 à 14 heures au Club « Le Temps de Vivre ». Nous vous y attendons nombreux.

Nous vous souhaitons à Toutes et à Tous
nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2008 !

LE CLUB DU TEMPS DE VIVRE

BASLY MOTO CLUB

Bonne saison 2007 avec la montée en puissance de l'école de pilotage, une augmentation globale du nombre de licenciés et de très bon résultat d'ensemble pour le club:

_ 144 licenciés au total dont
33 de 6 à 12 ans et
30 de 12 à 18 ans

Un début de saison difficile avec le side-car en mars ou nous n'avons pas eu le public en rapport du niveau des courses proposées

Une ratée en milieu de saison avec, encore des chutes de pluies importantes lors du Trophée de France Minivert, véritable Championnat de France des moins de 15 ans (déjà annulé pour cause de pluie en 2006).

Dénouement heureux avec notre épreuve du mois d'octobre, ou le beau temps et de belles courses ont attirés un public nombreux. En effet, nous avions programmé une course nationale de haut niveau et la finale du spectaculaire championnat grand ouest de quad (12 pilotes du club de Basly inscrit à ce Championnat, dont 6 pilotes Belges)

Une très belle année donc pour notre club, en effet, nos couleurs ont figurés sur tous les terrains de France et même du monde

Quelques résultats :

En super motard

Waren BOUGARD a intégré le team officiel Sherco pour disputer le Championnat du Monde et le Championnat de France, malheureusement avec peu de réussite.

En moto-cross

Nicolas AUBIN finit 6ème au Championnat du Monde 125cc et Champion de France Elite 125cc. Il finit également 2ème avec l'équipe de France au Grand Prix des Nations disputé aux USA.

Clément BOUGARD est Champion de Normandie d'endurance et 3ème de la Coupe des Régions de France d'Endurance.

La Normandie remporte l'inter-ligue 85cc, 5 pilotes de Basly sur 8 composés l'équipe Normande –**Thomas ASSELOT – Arnaud AUBIN – Maxime DELANGE – Jean Philippe GRIAUX – Jonas LESVENTES**

Thibaud JOREL est 2ème du Championnat de Normandie Quad

Arnaud AUBIN est 2ème du Championnat de France Minimes 85cc

Jean Philippe GRIAUX est Champion de Normandie Cadet

Jonas LESVENTES est 2ème du Championnat de Normandie Minimes

En éducatif :
Florian ROUSSETTE est 4ème du Trophée de Normandie Educatif 85cc

Florent CHEVALLIER est 1er du Trophée de Normandie Educatif 65cc
Maïcky VALET est 5ème du Trophée de Normandie Educatif 65cc

L'année qui vient va donc voir s'étendre, de nouveau, cette activité :
_Reprise de l'école en direction des enfants 6 à 18 ans
_Organisation de stage pour toute cylindrée
_Organisation de stages pour les enfants avec mise à disposition de moto
50 PW pour les enfants de 6 et 7 ans
90 TTR pour les enfants jusqu'à 11/12 ans environ (1m50)
125 TTR pour les enfants jusqu'à 16/17 ans

L'encadrement de cette activité est assuré par Clément BOUGARD, titulaire du Brevet d'Etat option moto, Eric FLAMBARD, Franck LE BLAY, Waren BOUGARD, Christophe MEYER titulaire du Brevet Fédéral.

Ecole de pilotage

Les prochains rendez-vous du Basly Moto Club:

10 février Certificat d'Aptitude aux Sports Mécaniques

15 et 16 mars Endurance Quad et Moto à Russy (prés de Bayeux)

26 et 27 avril Moto Cross Championnat de France Cadet et Championnat de Normandie Prestige

25 mai Stage Educatif de la Ligue de Normandie

6 juillet Moto Cross Championnat de Normandie 85cc et Trophée de Normandie Educatif

10 août 4ème Foire aux Greniers

31 août Stage Educatif de la Ligue de Normandie et Certificat d'Aptitude aux Sports Mécaniques

11 et 12 octobre Quad Cross et Moto Cross (Finale du Chp Grand Ouest de Quad et Chp de Normandie 125 cc)

Nous vous espérons toujours plus nombreux lors de nos manifestations en 2008

Le président et les membres du moto club vous présentent tous leurs vœux pour cette année 2007

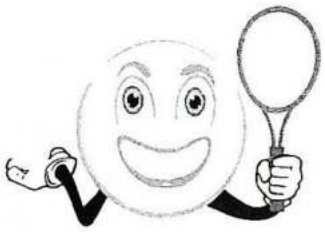

TENNIS

Cette année il y a eu 33 inscriptions, un peu moins que l'an passé. La météo n'était pas très engageante au printemps, souvenez-vous ... D'ailleurs le tournoi annuel a eu du mal à démarrer et il ne s'est jamais terminé.

J'espère qu'en 2008 vous serez plus nombreux à être motivé, il y a quand même du soleil en Normandie.

Les inscriptions auront lieu après les élections municipales, avec le nouveau conseil.

NOEL DES ENFANTS

Un beau spectacle était proposé aux enfants avec différents contes enfantins qui ont rappelé aux parents leur jeunesse. Tous étaient très attentifs à l'écoute du « Petit Chaperon Rouge », des « 3 petits cochons » etc.... transformés avec humour et remis au goût du jour à cause du sort jeté par : le sorcier et la sorcière.

Puis ce fut l'arrivée du Père Noël avec la traditionnelle distribution de chocolats, livres et goûters pour chacun des 183 enfants de la Commune.

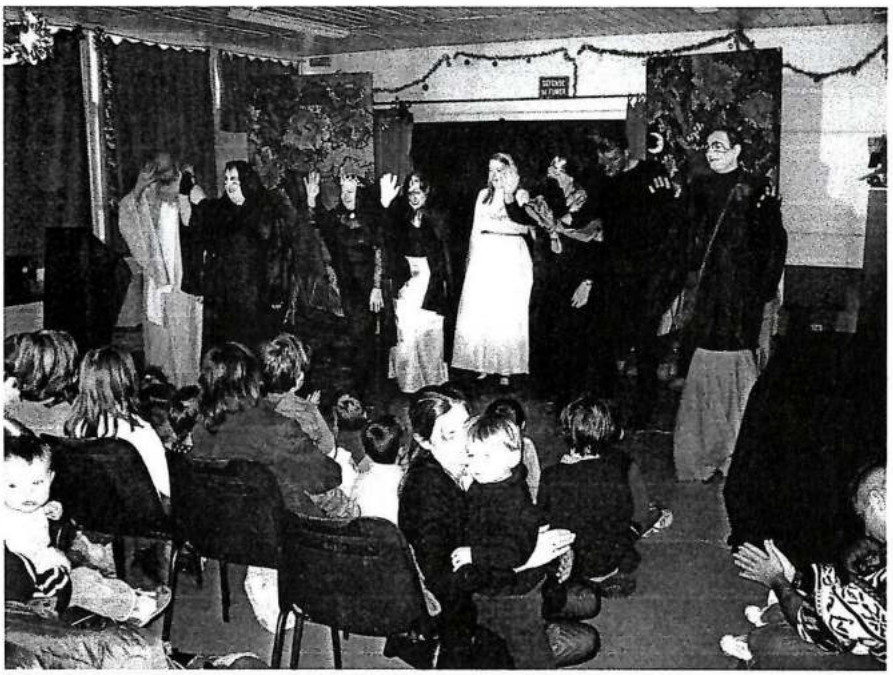

Roseline RICHARD

Coloriage

Mots fléchés

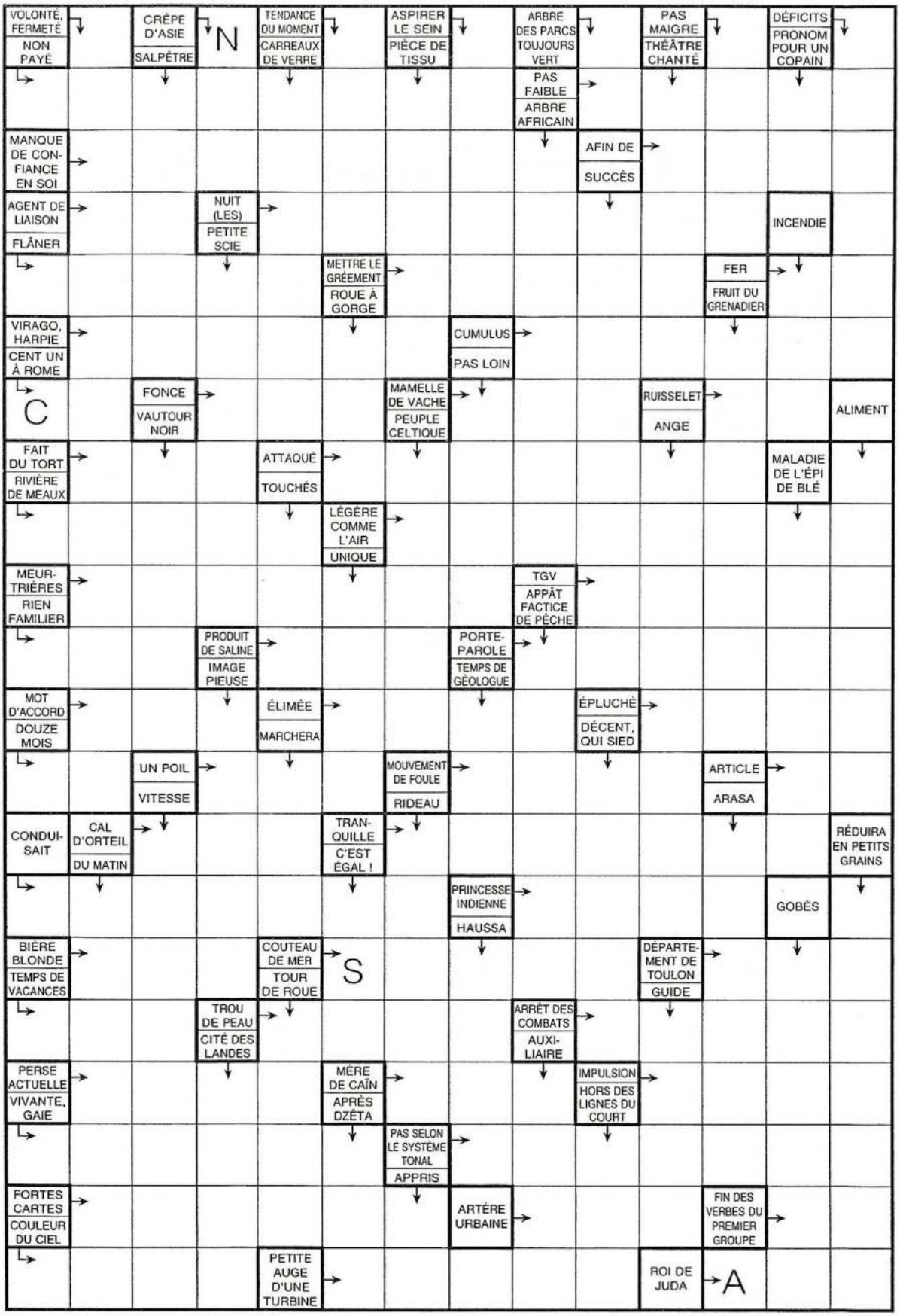

L'EQUIPE MINICIPALE

VOUS SOUHAITE

UNE BONNE ANNEE 2008

Solution des mots fléchés

```
■D■N■M■T■I■G■P
BENEVOLE■FORTE
■TIMIDITE■POUR
■ET■TENEBRES■T
ERRER■GREER■FE
■MEGERE■NUAGES
CI■OSE■PIS■RU■
■NUI■AGRESSE■D
MARNE■AERIENNE
■TUEUSES■TRAIN
NIB■SEL■LEADER
■OUI■USEE■PELE
AN■CIL■RUSH■LE
■■COR■SEREINE■
AMENAIT■RANI■G
■ALE■SOLEN■VAR
ETE■PORE■TREVE
■IRAN■EVE■ELAN
ANIMEE■ATONALE
■ATOUTS■RUE■ER
BLEU■AUGET■ASA
```

JL Motoculture
Vente – Réparation
Entretien – Dépannage
Cycles, cyclos toutes marques

Z.I Route de Reviers
14470 COURSEULLES S/MER
Tél. : **02.31.37.54.55**

Couverture – Zinguerie – Ramonage
Neuf et Rénovation – Démoussage

Entreprise PESNELLE

17 Rue Talbot
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.08.40**
Fax : **02.31.80.64.19**
Mail **: ent.pesnelle@wanadoo.fr**

Récupération de ferraille – Voitures et épaves
Dépannage 24/24

HUET Olivier

7 Rue Talbot
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.36.84**
02.31.80.98.77
06.84.22.04.30

SANICLIM (SARL)

Plomberie – Dépannage
Chauffage (mazout – gaz)

18 Rue du Bac du Port
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.07.50**
Fax : **02.31.80.68.55**

Boulangerie – Pâtisserie

M. Mme DESOBEAUX
Ouvert le lundi
Fermé le mardi

3 Route de Saint Aubin
14610 BASLY
Tél. / Fax **: 02.31.80.08.15**

LEPETIT
électricité

Installation - Dépannage

17b Rue du Bac du Port
14610 BASLY
Tél. : **02.31.08.49.40**
Fax : **02.31.08.49.60**

Guidon Sylvain
Peinture – Ravalement
Revêtement murs et sols – Travaux neufs
Rénovation - Petits travaux d' entretien

Mail **: sylvain-guidon@club-internet.fr**
17 Route de Fontaine Henry
14610 BASLY
Tél. : **02.31.08.44.70**
06.22.33.96.99

PAYSAGISTE
Bruno HEBERT

Entretien et création d'espaces verts
Elagage – Abattage

5 Route de Courseulles
14610 BASLY
Tél. : **02.31.80.00.83**

PLAN DE BASLY

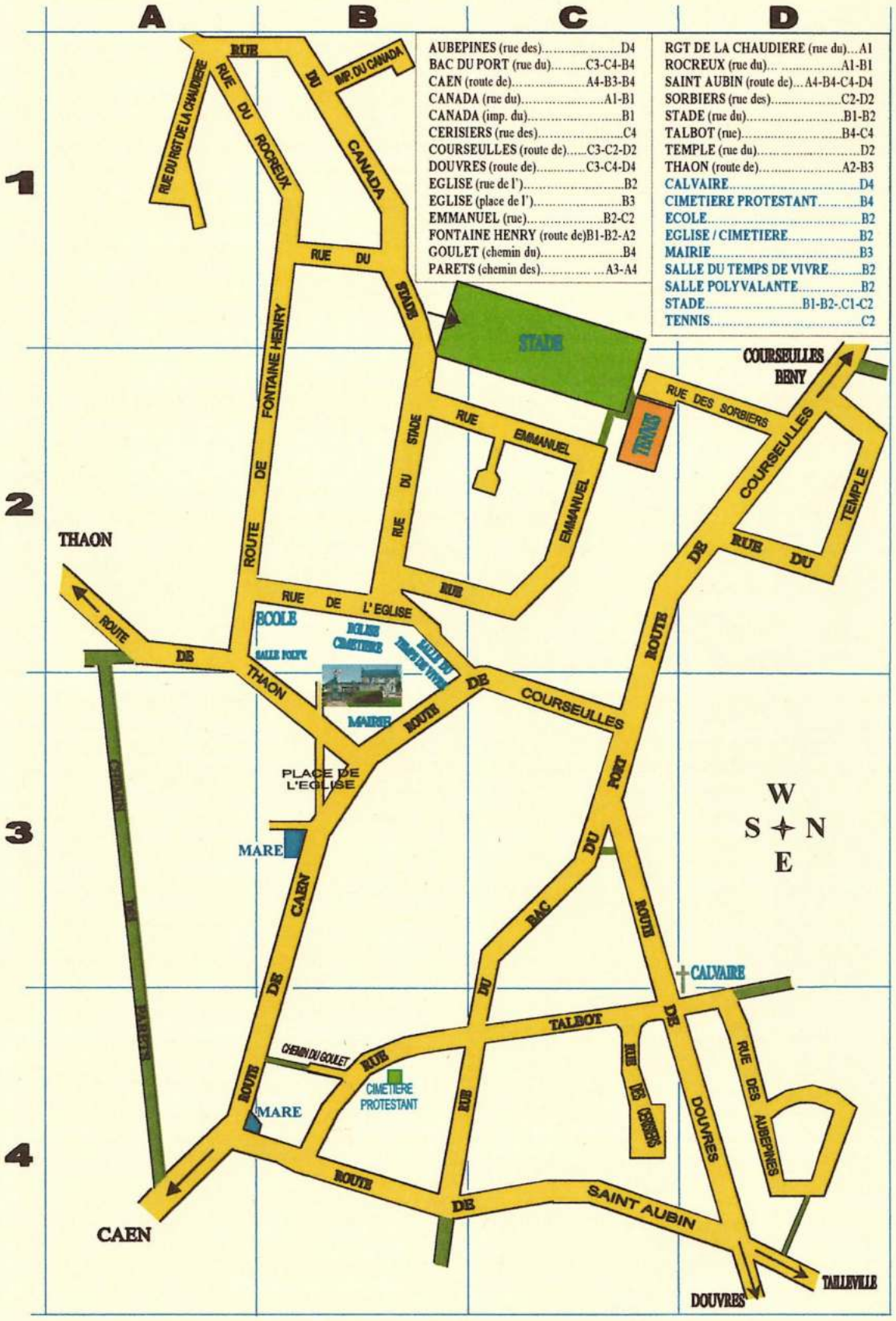

AUBEPINES (rue des)	D4
BAC DU PORT (rue du)	C3-C4-B4
CAEN (route de)	A4-B3-B4
CANADA (rue du)	A1-B1
CANADA (imp. du)	B1
CERISIERS (rue des)	C4
COURSEULLES (route de)	C3-C2-D2
DOUVRES (route de)	C3-C4-D4
EGLISE (rue de l')	B2
EGLISE (place de l')	B3
EMMANUEL (rue)	B2-C2
FONTAINE HENRY (route de)	B1-B2-A2
GOULET (chemin du)	B4
PARETS (chemin des)	A3-A4
RGT DE LA CHAUDIERE (rue du)	A1
ROCREUX (rue du)	A1-B1
SAINT AUBIN (route de)	A4-B4-C4-D4
SORBIERS (rue des)	C2-D2
STADE (rue du)	B1-B2
TALBOT (rue)	B4-C4
TEMPLE (rue du)	D2
THAON (route de)	A2-B3
CALVAIRE	D4
CIMETIERE PROTESTANT	B4
ECOLE	B2
EGLISE / CIMETIERE	B2
MAIRIE	B3
SALLE DU TEMPS DE VIVRE	B2
SALLE POLYVALANTE	B2
STADE	B1-B2-.C1-C2
TENNIS	C2